

TRIMESTRE CONCERNÉ Trimestre 1 Trimestre 2 Trimestre 3 Trimestre 4

Nom de l'hébergement

Adresse de l'hébergement

Nom et adresse du propriétaire

Type d'hébergement Hôtel Gîte, meublé Chambre d'hôte Camping

Classement 1 étoile 2 étoiles 3 étoiles 4 étoiles et plus Non Classé

Montant applicable 0,75 € 1,20 € 2 %

Location En direct Via Gîtes de France Via Clévacances Via Air BNB
 Via Booking Via Le Bon Coin Via Abritel Autre (précisez)

Récapitulatif du montant de la taxe de séjour

Mois de :	- €
Mois de :	- €
Mois de :	- €
TOTAL COLLECTÉ	- €

**Cette déclaration accompagnée du registre trimestriel doivent être transmis,
au plus tard 15 jours après la fin du trimestre, à l'adresse mail suivante :**
taxedesejour@ccgascognetoulousaine.com

Une copie de cette déclaration doit être transmise avec le versement à :
Au service de gestion comptable, Rue Paster CS 40196 32008 AUCH CEDEX

Mode de règlement :

- Virement sur le compte FR45 3000 1001 58C3 2900 0000 001 – BDFEFRPPCCT
- Chèque à l'ordre du Trésor Public à envoyer par la poste au service de gestion comptable à Auch à Rue Paster - CS 40196 - 32008 Auch cedex
- Numéraire à la caisse du centre des finances publiques à Auch au 14 Rue Leconte de Lisle 32000 Auch
- En carte bancaire par téléphone au service de gestion comptable à Auch au 05 62 60 64 65

Fait à :

Le :

Signature :